

Madame Valérie FOURNEYRON
Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de
l'Artisanat, de la Consommation et de
l'Economie sociale et solidaire, auprès du
ministre de l'Economie, du Redressement
productif et du Numérique
139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

A Paris, le mardi 15 avril 2014

Madame la Ministre,

A l'occasion de votre nomination au poste de Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire auprès du ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique, je souhaite vous exprimer mes félicitations ainsi que tous mes vœux de succès dans l'exercice de vos nouvelles responsabilités au service de notre pays.

Je tiens également à attirer votre attention sur la situation difficile ainsi que sur les préoccupations actuelles des entreprises de l'artisanat des services et de la fabrication.

En tant que Président de la CNAMS, j'ai l'honneur de représenter 36 fédérations professionnelles de l'artisanat qui regroupent de nombreux métiers tels que par exemple la sous-traitance industrielle, l'ameublement, l'esthétique, la coiffure, l'automobile, les taxis ou les fleuristes. Les secteurs de l'artisanat des services et de la fabrication sont riches des savoir-faire de leurs 400 000 entreprises et de leur 1,2 million d'emplois qui permettent de réaliser un chiffre d'affaires cumulé de 120 milliards d'euros en moyenne chaque année. A ce titre, ils constituent sans aucun doute un acteur majeur de l'économie française.

Or, nos entreprises artisanales subissent des difficultés de plus en plus grandes. Les contraintes administratives, les charges sociales et fiscales ainsi que le coût du travail continuent de progresser tandis que leurs marges se réduisent fortement. Face à cette situation, et malgré les annonces récentes du Premier Ministre, elles se sentent de plus en plus abandonnées, parfois même dédaignées, par les pouvoirs publics.

Ainsi, alors que les artisans des services et de la fabrication pourraient créer de nombreux emplois, ils ont constaté, notamment avec la non éligibilité des travailleurs indépendants au crédit d'impôt compétitivité emploi, que trop souvent les mesures gouvernementales négligent une partie essentielle de leurs entreprises.

.../...

De même, alors que les secteurs des services et de la fabrication accueillent tous les ans en contrat d'apprentissage 56 000 jeunes souvent peu qualifiés et leur permettent d'accéder à un véritable métier, nos entreprises ont été les premières victimes de la forte baisse des aides à l'apprentissage.

La réduction du coût du travail, le rétablissement des aides à l'apprentissage, la création d'un environnement juridique et fiscal propice au développement entrepreneurial sont autant d'enjeux majeurs pour lesquels votre mobilisation active est nécessaire. Il s'agit là de priorités afin de préserver le tissu économique de notre pays.

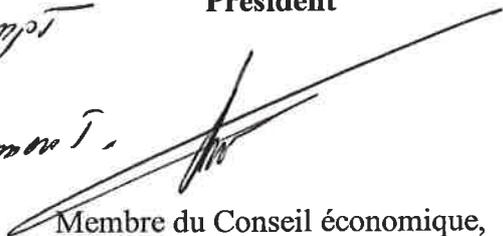
Je sollicite donc auprès de vous un entretien afin de vous exposer dans le détail les difficultés des entreprises artisanales des services et de la fabrication ainsi que les propositions portées par la CNAMS. En effet, j'espère pouvoir compter sur votre soutien rapide pour accompagner au mieux nos secteurs d'activité.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pierre MARTIN
Président

*En vous souhaitant un prompt
rétablissement.*

Bien respectueusement,


Membre du Conseil économique,
social et environnemental

Monsieur François REBSAMEN
Ministre du Travail, de l'Emploi,
et du Dialogue social
101 rue de Grenelle
75007 Paris 07

A Paris, le mercredi 09 avril 2014

Monsieur le Ministre,

A l'occasion de votre nomination au poste de Ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social, je souhaite vous exprimer mes félicitations ainsi que tous mes vœux de succès dans l'exercice de vos nouvelles responsabilités au service de notre pays.

Je tiens également à attirer votre attention sur la situation difficile ainsi que sur les préoccupations actuelles des entreprises de l'artisanat des services et de la fabrication.

En tant que Président de la CNAMS, j'ai l'honneur de représenter 36 fédérations professionnelles de l'artisanat qui regroupent de nombreux métiers tels que par exemple la sous-traitance industrielle, l'ameublement, l'esthétique, la coiffure, l'automobile, les taxis ou les fleuristes. Les secteurs de l'artisanat des services et de la fabrication sont riches des savoir-faire de leurs 400 000 entreprises et de leur 1,2 million d'emplois qui permettent de réaliser un chiffre d'affaires cumulé de 120 milliards d'euros en moyenne chaque année. A ce titre, ils constituent sans aucun doute un acteur majeur de l'économie française.

Or, nos entreprises artisanales subissent des difficultés de plus en plus grandes. Les contraintes administratives, les charges sociales et fiscales ainsi que le coût du travail continuent de progresser tandis que leurs marges se réduisent fortement. Face à cette situation, et parce qu'elles représentent une source importante d'emplois, elles se sentent de plus en plus abandonnées, parfois même dédaignées, par les pouvoirs publics.

Ainsi, alors que les entreprises de l'artisanat des services et de la fabrication accueillent tous les ans en contrat d'apprentissage 56 000 jeunes souvent peu qualifiés et leur permettent d'accéder à un véritable métier, elles ont été les premières victimes de la forte baisse des aides à l'apprentissage.

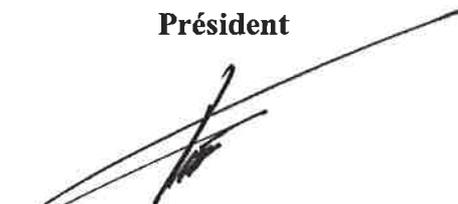
.../...

La réduction du coût du travail, le rétablissement des aides à l'apprentissage, la création d'un environnement juridique, notamment en matière de droit du travail, propice au développement entrepreneurial sont autant d'enjeux majeurs pour nos entreprises et pour lesquels votre mobilisation active est nécessaire. Il s'agit là de priorités afin de préserver le tissu économique de notre pays.

J'espère donc pouvoir compter sur votre soutien rapide pour accompagner au mieux les entreprises de l'artisanat des services et de la fabrication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pierre MARTIN
Président



Membre du Conseil économique,
social et environnemental

Monsieur Arnaud MONTEBOURG
Ministre de l'Economie,
du Redressement productif et du Numérique
139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

A Paris, le mercredi 09 avril 2014

Monsieur le Ministre,

A l'occasion de votre nomination au poste de Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique, je souhaite vous exprimer mes félicitations ainsi que tous mes vœux de succès dans l'exercice de vos nouvelles responsabilités au service de notre pays.

Je tiens également à attirer votre attention sur la situation difficile ainsi que sur les préoccupations actuelles des entreprises de l'artisanat des services et de la fabrication.

En tant que Président de la CNAMS, j'ai l'honneur de représenter 36 fédérations professionnelles de l'artisanat qui regroupent de nombreux métiers tels que par exemple la sous-traitance industrielle, l'ameublement, l'esthétique, la coiffure, l'automobile, les taxis ou les fleuristes. Les secteurs de l'artisanat des services et de la fabrication sont riches des savoir-faire de leurs 400 000 entreprises et de leur 1,2 million d'emplois qui permettent de réaliser un chiffre d'affaires cumulé de 120 milliards d'euros en moyenne chaque année. A ce titre, ils constituent sans aucun doute un acteur majeur de l'économie française.

Or, nos entreprises artisanales subissent des difficultés de plus en plus grandes. Les contraintes administratives, les charges sociales et fiscales ainsi que le coût du travail continuent de progresser tandis que leurs marges se réduisent fortement. Face à cette situation, et parce qu'elles représentent une source importante d'emplois, elles se sentent de plus en plus abandonnées, parfois même dédaignées, par les pouvoirs publics.

Ainsi, alors que les entreprises de l'artisanat des services et de la fabrication accueillent tous les ans des milliers de jeunes souvent peu qualifiés et leur permettent d'accéder à un véritable métier, elles ont constaté, notamment avec la non éligibilité des travailleurs indépendants au crédit d'impôt compétitivité emploi, que trop souvent les mesures gouvernementales négligent une partie essentielle des entreprises artisanales.

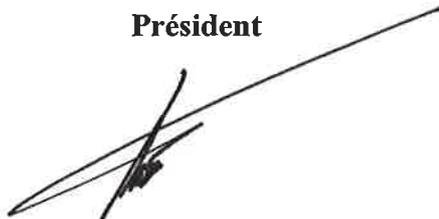
.../...

La réduction du coût du travail, le rétablissement des aides à l'apprentissage, la création d'un environnement juridique et fiscal propice au développement entrepreneurial sont autant d'enjeux majeurs pour nos entreprises et pour lesquels votre mobilisation active est nécessaire. Il s'agit là de priorités afin de préserver le tissu économique de notre pays.

J'espère donc pouvoir compter sur votre soutien rapide pour accompagner au mieux les entreprises de l'artisanat des services et de la fabrication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pierre MARTIN
Président



Membre du Conseil économique,
social et environnemental